



# NOMMÉS CÉSAR 2017

MÉMO DU NOMMÉ

Académie des Arts et Techniques du Cinéma

## SOMMAIRE

<b>1</b>	Nommé pour un César	3
	Qui vous a nommé ?	4
	Comment ?	6
	Premier tour de vote	8
<b>2</b>	Gros Plan sur les Nommés	11
	Paroles de Nommés	12
	Déjeuner des Nommés	14
	Année Cinéma César	16
	Prix Daniel Toscan du Plantier	18
	Préparer votre venue à la Cérémonie	20
<b>3</b>	Second tour de vote	23
	Dernier virage	24
	Est-il possible de connaître les résultats à l'avance ?	26
<b>4</b>	42 <sup>e</sup> Cérémonie des César	29
	Où est ma place ?	30
	Venir en short... ou en retard ? Pas question !	32
<b>5</b>	<b>Vous êtes Lauréat</b>	<b>35</b>
	<b>À vous de jouer !</b>	<b>38</b>
	<b>Côté jardin... ou côté cour ?</b>	<b>40</b>
	<b>Parcours coulisses</b>	<b>42</b>
<b>6</b>	Après la Cérémonie	45
	Dîner, danser...	46
	Plus tard	48

1

NOMMÉ  
POUR UN CÉSAR

QUI  
VOUS A NOMMÉ ?

Les **4287 membres** de l'Académie des César à jour de leur cotisation.

La majorité d'entre eux sont devenus membres de l'Académie en justifiant d'une solide expérience professionnelle.

Les nommés des précédentes années font également partie des membres.

S'y rajoute le collège des « membres associés », rassemblant les personnes qui ont voulu faire partie de l'Académie et « qui se sont signalées par leurs actions en faveur du cinéma », pour reprendre la formule exacte du règlement de l'Académie. Ils sont aujourd'hui un peu plus de deux cents.

COMMENT ?

**Par vote à bulletin secret** par lequel les membres de l'Académie ont exprimé leurs préférences parmi les films sortis en salle en France durant l'année 2016 et les personnes ayant collaboré à ces films.

Dès le début du mois de novembre, l'Académie active plusieurs dispositifs pour aider ses membres à voir ou revoir les films de l'année. Les 4287 électeurs ont ainsi reçu personnellement à leur domicile :

- des invitations à voir certains films en **projections privées** ;
- des **places gratuites** pour certains films encore à l'affiche ;
- des copies DVD de certains films dans le **Coffret DVD César** ;

Ce sont les ayants-droit des films éligibles qui décident de présenter ou non leur film aux membres à travers ces trois options proposées.

Début janvier, ces 4287 électeurs ont reçu leur matériel de vote du premier tour : bulletin de vote (vote par correspondance), codes d'accès personnalisés (vote en ligne), et le Guide Films (en version papier et en ligne) qui recense l'ensemble des films sortis sur les écrans français entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2016, ainsi que les noms des personnes des équipes artistiques et techniques de ces films concourant pour les César.

1<sup>er</sup> TOUR  
DE VOTE

Le premier tour de vote a été ouvert le 2 janvier et **clos le 24 janvier 2017 à minuit.**

L'Académie des César utilise un dispositif de vote mixte (par correspondance ou par internet) réservant le vote à un collège électoral intégralement identifié, à la personne près, tout en garantissant l'anonymat absolu des votes et la confidentialité totale des résultats.

Le dépouillement du vote a été effectué dans la nuit par la société Voxaly, la société spécialisée à qui l'Académie a concédé l'organisation du vote, sous le contrôle de Maître Perrier, Huissier de justice, et de sa correspondante parisienne Maître Armengaud Gatimel.

Le **25 janvier à 10h** au Fouquet's, Maître Armengaud Gatimel a remis l'enveloppe cachetée contenant les nominations au **Président de l'Académie, Alain Terzian**, qui en a immédiatement fait la lecture en **Conférence de Presse** accompagné de **Jérôme Commandeur, Maître de Cérémonie.**

Dès l'annonce de votre nomination, l'équipe de l'Académie se mobilise pour que cette distinction reste pour vous un formidable souvenir.

Elle s'occupe tout d'abord de vos invitations pour assister à la Cérémonie à la Salle Pleyel et de votre participation à la soirée des César.

L'Académie organise également plusieurs actions qui vous sont spécifiquement dédiées :

- Paroles de Nommés
- Le Déjeuner des Nommés et la Photo des 25
- L'Année Cinéma César

Sans oublier que votre nomination fait de vous l'un des électeurs du *Prix Daniel Toscan du Plantier*, qui viendra le 20 février prochain distinguer la productrice ou le producteur le plus remarquable de l'année...

2

# GROS PLAN SUR LES NOMMÉS

PAROLES  
DE NOMMÉS

Si vous êtes nommé(e) pour un des six César d'Interprétation, l'Académie a lancé la réalisation d'une **bande-annonce** montée à partir d'extraits de votre rôle dans le film pour lequel vous avez été nommé(e).

Si vous êtes nommé(e) dans les autres catégories, l'Académie vous propose **un libre entretien** avec l'un des deux journalistes engagés pour l'occasion par l'Académie, tout autant passionnés par les films que par celles et ceux qui les font, Danièle Heymann et Christophe d'Yvoire. Dans ce cas, l'équipe de l'Académie a déjà pris contact avec vous pour organiser votre venue au studio d'enregistrement.

Ces vidéos sont mises en ligne sur le site de l'Académie en accès libre à partir du 4 février afin de **présenter votre travail aux membres de l'Académie.**

# DÉJEUNER DES NOMMÉS

L'Académie vous invite à vous retrouver avec Jérôme Commandeur et l'ensemble des nommés au Restaurant Le Fouquet's pour un déjeuner informel.

C'est à cette occasion que vous sera remis votre **Certificat Officiel de Nomination**. Il s'agit d'un exemplaire unique calligraphié à la main, dont il ne peut pas être délivré de duplicata.

C'est également lors de ce déjeuner que Jérôme Commandeur vous révélera peut-être en avant-première quelques-uns de ses secrets de mise en scène, et abordera avec vous l'éternelle question du discours de remerciement des lauréats...

Si vous avez été nommé(e) pour le César de la Photo, du Son, des Décors, des Costumes, ou du Montage, l'Académie vous aura également proposé de vous rendre au premier étage du Fouquet's, transformé pour quelques heures en studio photo. L'Académie donne carte blanche aux élèves du département photo de l'École Louis Lumière pour réaliser la **Photo des 25** avec l'ensemble des nommés aux cinq César Techniques.

ANNÉE CINÉMA  
CÉSAR

À compter du mercredi 8 février, et durant deux semaines, tous les films ayant recueilli au moins une nomination seront projetés dans les cinémas parisiens **Le Balzac** et **Les 3 Luxembourg**.

Chaque film dispose de deux séances, attribuées par tirage au sort.

Les projections sont ouvertes au public et gratuites pour les membres de l'Académie. La programmation sera disponible à partir du 1<sup>er</sup> février sur le site de l'Académie.

Excellente occasion de faire voir ou revoir sur grand écran le film pour lequel vous êtes nommé !

PRIX  
DANIEL TOSCAN  
DU PLANTIER

En tant que nommé(e), c'est vous qui allez voter pour décerner le **Prix Daniel Toscan du Plantier 2017**, destiné à récompenser la productrice ou le producteur qui aura marqué l'année écoulée (et dont une des productions au moins aura obtenu une nomination pour ces César 2017).

Vous allez recevoir prochainement le matériel de vote, comprenant :

- la liste des finalistes;
- vos codes confidentiels vous permettant de voter en ligne ainsi que la notice qui décrit la procédure de vote.

Le prix sera remis à l'heureux(se) élu(e) le 20 février prochain lors du Dîner des Producteurs à l'Hôtel George V, auquel seront conviés tous les producteurs et productrices éligibles.

PRÉPARER VOTRE  
VENUE À LA  
CÉRÉMONIE

À l'heure où vous lisez ce mémo, l'équipe de l'Académie a déjà pris contact avec vous pour vous faire parvenir vos invitations pour la Salle Pleyel, et vous donner le nom des personnes de l'équipe qui s'occupent spécifiquement des nommés.

Elles sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions concernant le déroulement de la Soirée, qui est déjà résumé dans ce mémo : votre arrivée à la Salle Pleyel, votre placement, votre accompagnant, comment se passe votre éventuelle montée sur scène, le parcours coulisses d'un lauréat, l'après Cérémonie, etc...

De son côté, Jérôme Commandeur ou les équipes de KM Prod, la société qui produit l'émission qui va être diffusée sur Canal +, peuvent avoir besoin de prendre contact avec vous pour les besoins de la mise en scène. Merci d'avance de leur réserver le meilleur accueil : imaginez qu'ils doivent mettre en scène une pièce de théâtre dont ils ne connaîtront le texte qu'au moment où les acteurs principaux - qu'ils ne connaissent pas non plus - apparaîtront sur scène !!!

C'est durant le mois de février que les votants vont pouvoir exprimer leurs préférences parmi les 135 nominations pour élire les 22 lauréats dans chacune des 21 catégories (21 catégories, mais 22 statuettes... car deux statuettes sont délivrées pour l'animation, l'une pour le long métrage, l'autre pour le court).



3

2<sup>nd</sup> TOUR  
DE VOTE

DERNIER VIRAGE

**Le matériel de vote du second tour** (bulletin de vote papier pour le vote par correspondance et codes d'accès pour le vote en ligne) est envoyé aux membres de l'Académie dès le 1<sup>er</sup> février.

La clôture définitive des votes du second tour a lieu le 21 février pour le vote par correspondance et le 24 février à 16h pour le vote en ligne, soit **cinq heures avant le début de la Cérémonie.**

Le taux de participation à ce second tour est toujours très élevé : plus de 80%. Encore un record parmi les autres Académies de Cinéma...

EST-IL POSSIBLE DE  
CONNAÎTRE  
LES RÉSULTATS  
À L'AVANCE ?

## NON.

Les votes électroniques continuent d'être enregistrés jusqu'à 16h le vendredi 24 février. Et de nombreux membres ne se privent pas de cette possibilité de voter jusqu'à la dernière minute...

Maître Armengaud Gatimel, accompagnée de Maître Perrier, procède dès 16h01 à l'extraction des résultats, puis à leur mise sous enveloppes cachetées. Munis des vingt-et-une enveloppes (l'enveloppe « animation » contenant les deux noms des lauréats « court métrage » et « long métrage »), ils se rendront ensuite à la Salle Pleyel vers 20h30 pour s'installer dans leur loge en coulisses, où ils resteront jusqu'à la fin de la Cérémonie.

C'est Maître Armengaud Gatimel en personne qui remettra à chacun des remettants, au fur et à mesure de la progression de la Cérémonie, l'enveloppe cachetée contenant le nom du lauréat.

Cette enveloppe reste cachetée jusqu'à son **ouverture, en direct et sur scène, par la personne qui remet le César.**

**La Cérémonie vous est dédiée.  
Vous en êtes les premiers invités.**

4

# 42<sup>e</sup> CÉRÉMONIE DES CÉSAR

SALLE PLEYEL / 24 FÉVRIER 2017

OÙ EST  
MA PLACE ?

## Tous les Nommés sont placés à l'orchestre.

L'équipe de l'Académie a déjà vu avec vous les possibilités qui vous sont offertes pour que vous soyez accompagné.

Le service billetterie vous a déjà fait parvenir par mail votre formulaire de pré-invitation.

Il vous suffira d'en suivre les instructions pour obtenir votre Pass. Celui-ci vous permettra, le soir de la Cérémonie, de retirer vos billets à l'entrée de la Salle Pleyel (**n'oubliez pas votre pièce d'identité**), et d'accéder au cocktail de bienvenue.

Il contiendra également vos invitations pour le **Dîner de Gala** ainsi que pour **La Party**, tous les nommés y étant également invités.

Ne vous inquiétez pas pour votre accompagnant. Une fois sa venue validée par l'équipe de l'Académie, il recevra également toutes les informations nécessaires.

VENIR EN SHORT...  
OU EN RETARD ?

PAS QUESTION !

## HORAIRES :

Les portes de la Salle Pleyel s'ouvrent aux invités dès 18h30 et se ferment à 20h30.

Le **cocktail de bienvenue** vous attend dès l'entrée dans la Salle Pleyel.

L'entrée dans la salle se fait à partir de 20h15, et les portes de la salle sont closes à 20h45.

La Cérémonie commence à **21h précises**, heure de la prise d'antenne en clair et en direct sur Canal+.

## COURTOISIE :

C'est une **soirée de gala**, nous demandons donc à tous nos invités d'être habillés en conséquence (tenue de soirée obligatoire).

Merci de respecter les horaires d'arrivée inscrits sur votre Pass et de bien vouloir vous prêter de bonne grâce aux procédures de contrôle.

N'attendez pas le tout dernier moment pour vous installer à votre place afin de faciliter l'entrée dans la salle des mille cinq cents invités.

**Vous avez entendu le (la) remettant(e) prononcer votre nom.  
Passé un très bref instant de surprise, vous réalisez...**

5

VOUS ÊTES  
LAURÉAT !

Vous vous êtes levé(e), avez dérangé vos voisins, pris un peu de temps pour partager l'instant avec quelques-uns d'entre eux, et vous sortez de la rangée où vous étiez assis.

Vous vous dirigez vers l'escalier qui vous permet d'accéder à la scène...Ça y est, vous y êtes, seul(e) ou avec vos confrères.

De l'autre côté de la scène, Jérôme Commandeur vous accueille. Vous êtes à l'autre pupitre, et le ou les remettant(e)s vien(nen)t de vous remettre la statuette.

Les applaudissements se calment, vous vous placez devant le pupitre, vous pouvez même ajuster la hauteur des micros, et c'est à vous. **Mille cinq cents invités et plusieurs millions de téléspectateurs vous écoutent...**

Alors...

Pour vos concurrents déçus d'un soir, qui donneraient tant pour être à votre place...

Pour la profession cinématographique dans son ensemble, dont vous allez être, l'espace de quelques instants, le représentant aux yeux de millions de téléspectateurs...

Pour tous ceux qui vous regardent sur leur petit écran, qui attendent tant de « ceux qui font du cinéma »...

Pour en finir avec la ritournelle « aux César, les films c'est bien mais les discours sont trop longs ! »...

...le Conseil de l'Académie, après avoir longuement débattu, a finalement, dans sa grande sagesse, décidé de vous demander **d'inscrire votre discours de lauréat dans une limite de temps, qui vous sera rappelée par un nouveau dispositif scénique...**

Et c'est Jérôme Commandeur lui-même qui vous préviendra de la durée exacte de cette limite de temps lors du Déjeuner des Nommés.

À VOUS  
DE JOUER !

### 3 CONSEILS :

- N'hésitez pas à préparer votre discours à l'avance. Cela reste la meilleure façon de gérer le stress du passage sur scène, toujours sous-estimé, et d'éviter que le souvenir de votre intervention ne vous laisse le goût amer d'une prestation décevante.
- Si vous êtes plusieurs à partager une même nomination, mettez-vous d'accord auparavant entre vous : qui parle, et si vous tenez à tous vous exprimer, dans quel ordre.
- Une seconde intervention vous attend en coulisses menée par Danièle Heymann, cette fois sans limite de durée, devant la caméra de l'Académie. C'est elle qui vous a déjà interviewé pour Paroles de Nommés, lorsque vous n'étiez pas encore lauréat ! Diffusée sur le web et les réseaux sociaux, cette intervention est le bon endroit pour dire tout ce que vous n'avez pas pu dire sur scène.

CÔTÉ JARDIN  
... OU CÔTÉ COUR ?

Les meilleures choses ayant une fin, vous vous préparez à sortir de scène...

Vous commencez par sortir en coulisses, côté jardin ou côté cour, selon le choix de la mise en scène. La personne que l'Académie vous a dédiée pour vous guider vous attend. Elle restera à vos côtés durant tout votre parcours en coulisses.

N'oubliez pas votre César ! Votre circuit en coulisses passera à un moment ou à un autre par le graveur de l'Académie, qui **gravera votre nom sur la statuette.**

Vous ne revenez cependant pas tout de suite vous asseoir dans la salle. Votre nouveau statut de lauréat vous impose quelques obligations médiatiques ...

PARCOURS  
COULISSES

Une première **interview par Laurie Cholewa et Laurent Weil** pour l'antenne de Canal+, dès votre sortie de scène.

Une deuxième **interview par Danièle Heymann, « Paroles de Lauréats »**, mise en ligne en accès libre sur le site de l'Académie et diffusée également sur Canal +. Elle a lieu dans le studio d'enregistrement de l'Académie.

Vous passez ensuite au **photocall**. Tous les photographes sont présents pour immortaliser ce moment. D'avance merci de jouer le jeu !

Puis vous arrivez en **salle de presse**, devant l'ensemble des autres médias, à qui N.T. Binh fera une brève présentation de votre parcours professionnel avant de vous laisser répondre aux questions de l'ensemble des médias présents (TV, radio et presse écrite).

Vous terminez par le **studio photo Louis Lumière** de l'Académie, dans lequel les étudiants de l'École feront votre portrait avec votre César.

Vous en avez terminé avec le parcours média officiel, validé par l'Académie, que nous vous remercions de bien vouloir respecter.

Vous pourrez également avoir à répondre à d'autres demandes de médias, auxquelles vous pourrez décider à votre guise de répondre ou non.

La personne que l'équipe de l'Académie vous a dédiée vous assiste pour toutes les différentes étapes de votre parcours en coulisses. Elle est là pour faire en sorte que ce moment se passe de la manière la plus agréable possible pour vous.

Elle vous expliquera comment et à quel moment vous pourrez regagner la salle pour assister à la fin de la Cérémonie, et vous donnera également le point de rendez-vous auquel vous retrouverez la voiture qui vous emmènera au Dîner de Gala.

Enfin, pour terminer la Cérémonie, Jérôme Commandeur va vous demander, avec tous les autres lauréats, de venir le rejoindre sur scène pour la photo de famille. Nous vous remercions vivement de vous plier à ce dernier exercice protocolaire.

6

# APRÈS LA CÉRÉMONIE

DÎNER,  
DANSER...

Tous les nommés sont invités par l'Académie au **Dîner de Gala au Fouquet's** et à **La Party**, pour lesquels vous avez reçu, avec votre Pass, les invitations indispensables.

**Vous êtes lauréat** : votre accompagnateur(trice) vous a fixé un endroit de rendez-vous dès votre sortie de scène, après la « photo de famille », pour vous permettre de vous rendre au Fouquet's.

Merci de suivre ses consignes, qui vous permettront d'accéder sans difficulté au restaurant.

**Vous n'êtes pas lauréat** : un service de navettes est mis à votre disposition à la sortie de la Salle Pleyel pour vous rendre au Fouquet's. Il vous sera simplement demandé de présenter votre invitation pour le Dîner de Gala.

N'oubliez pas vos invitations qui vous seront indispensables pour profiter des navettes et accéder au restaurant.

Un photocal attend tous les invités à l'entrée du Fouquet's. Une fois entré dans l'enceinte du Fouquet's, le placement est libre.

Une fois le dîner terminé, nommés et lauréats sont les bienvenus à **La Party**, qui a lieu cette année au « Queen » (22 rue Quentin-Bauchart, Paris 8<sup>e</sup>).

Là encore, n'oubliez pas votre invitation.

PLUS TARD

...

Si vous ne l'êtes pas déjà, votre nomination vous donne le droit d'être **membre de l'Académie** sans avoir à déposer un dossier de candidature.

Dans le courant du mois d'avril, vous recevrez un courrier en ce sens vous présentant le Règlement de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma et vous proposant d'en devenir membre. Il vous suffira alors de retourner simplement le formulaire joint après l'avoir complété.

Et si vous êtes lauréat de l'un des deux César du Court Métrage...  
...vous serez invité à participer en juin à la Tournée des Nuits en Or : accompagné des trente autres cinéastes primés par leurs Académies de Cinéma du monde entier, l'Académie vous offre une tournée culturelle et professionnelle de dix jours en Europe, d'Athènes à Paris en passant par Rome.

# BIENVENUE !

**Et au vendredi 24 !**

Toutes les informations sur les activités de l'Académie des Arts  
et Techniques du Cinéma sur :

[www.academie-cinema.org](http://www.academie-cinema.org)

NOTES...



Académie des Arts et Techniques du Cinéma

11 rue de l'Avre, 75015 Paris

Tél. +33 (0)1 53 64 05 25

[info@academie-cinema.org](mailto:info@academie-cinema.org)

[www.academie-cinema.org](http://www.academie-cinema.org)

